ÎLE D'ARZ
DEBOUT ET TENONS

ARZ'INFOS

NOVEMBRE 2026 #6

Le mot du maire

Plusieurs évènements importants ont marqué ce mois d'octobre. J'ai choisi d'en retenir deux :

1- La réunion publique qui a réuni 90 personnes le dimanche 17, pour choisir le nom de notre nouvelle école. Cinq noms, proposés par les habitants, avaient été présélectionnés par l'équipe municipale : Régina Le Port, An Arzigou (Les oursons), les petits mousses, les dauphins, les Pienn de Gou (le fol avoine). La proposition « Ecole Régina Le Port » a recueilli 39% des suffrages.
Née sur l'île en 1906, décédée en 1959, une plaque lui rend hommage au cimetière car Régina Le Port fut une résistante décorée de la croix de guerre et de la médaille de la résistance. Une grande figure féminine de notre île.
L'inauguration officielle de l'école « Régina Le Port » aura lieu le mardi 17 novembre à 15h00. Vous êtes tous conviés à partager ce moment important pour notre communauté insulaire.



Iliz Jean

2- La réunion du conseil municipal du 22 octobre pendant laquelle ont été prises 2 décisions urgentes et importantes :
- La couverture des risques santé et prévoyance des agents administratifs et techniques.
Nos agents sont en effet une force pour notre commune et un soutien irremplaçable pour l'équipe des élus. Notre équipe administrative représente la mémoire et la compétence sur lesquelles nous nous appuyons tous les jours. Après la destruction des locaux du Douero mi-septembre, notre équipe technique a su poursuivre son travail dans des conditions particulièrement compliquées sans jamais baisser les bras.
Il nous paraissait important, par ce geste, de les remercier de leur engagement.
- Le lancement du projet de réaménagement du Prieuré : construction de 2 logements qui permettront l'hébergement de secours d'urgence, de gendarmes, d'agents du service public en cas de problèmes de liaison avec le continent…
Le budget prévisionnel estimé à environ 60 000 € devrait être subventionné à hauteur de 80%.

Deux dates importantes sont à noter pour ce mois de novembre :
- La cérémonie du 11 novembre à 11h00 au monument aux morts.
- L'inauguration de l'école « Régina Le Port » le 17 novembre à 15h00 au Gourail.

A bientôt
Hervé Le Bourdiec

L'actualité des commissions

Urbanisme

Depuis le 1er octobre 2026 est entrée en vigueur un « **Régime unique de la haie** ».

Qu'est-ce qui change ?

Avant, un projet sur une haie pouvait nécessiter de se référer jusqu'à 13 réglementations différentes et de solliciter de multiples interlocuteurs. Elles restent applicables mais leur démarche sont désormais regroupées au sein d'un guichet unique départemental. Pour le Morbihan c'est la Direction Départementale des Territoires et de la Mer qui coordonnera les avis et instruira le dossier.
L'administration dispose de 45 jours pour instruire. L'absence de réponse vaut accord.

Quelle finalité ?

Ce régime unique doit contribuer à enrayer la disparition des haies et à atteindre l'objectif national d'un gain net de 50 000 kilomètres de haies d'ici 2030.
Les haies remplissent de nombreuses fonctions environnementales et agricoles. Elles contribuent à **réduire l'érosion des sols** et favorisent l'infiltration de l'eau dans les sols. Elles constituent également **des habitats indispensables à de nombreuses espèces animales et végétales**. Pour l'agriculture, les bénéfices sont multiples : **protection des cultures et des élevages face au vent et aux fortes chaleurs,** amélioration du confort animal, soutien à la biodiversité utile aux cultures — comme les insectes pollinisateurs — et **contribution à la qualité agronomique des sols.**

Qui est concerné et pour quel type de travaux ?

Tout le monde (agriculteurs, particuliers, communes, entreprises) est concerné mais pas pour l'entretien courant. Sont concernés les projets entraînant la destruction totale ou partielle d'une haie

- Soit la destruction de la haie s'inscrit dans un projet plus large soumis à une autorisation d'urbanisme, et alors les procédures restent distinctes : le dossier d'urbanisme continue d'être instruit selon les modalités habituelles et une déclaration doit également être déposée sur le portail du Guichet Unique Haie.
- Soit le projet concerne uniquement la destruction d'une haie, et alors la démarche s'effectue uniquement sur le portail du Guichet Unique Haie.

Comment faire sa demande ? Sur la plateforme officielle haie.beta.gouv.fr :

1. Simuler : Tracez votre projet en ligne pour identifier les règles applicables.
2. Réduire : Le site vous aide à ajuster votre projet pour limiter l'impact sur la biodiversité.
3. Déposer : Remplissez la déclaration préalable unique directement en ligne.
4. Compenser : Si la destruction est validée, vous vous engagez à replanter l'équivalent.

Avant de démarrer, vous pouvez vous faire accompagner gratuitement en amont par un conseiller ou technicien bocage local. (programme *Breizh Bocage)*

Le Douero : Où en sommes-nous ?

L'inventaire complet et valorisé de nos pertes de matériel a été communiqué aux assureurs. Les indemnisations devraient arriver prochainement, cela a commencé pour les véhicules sinistrés. Le versement d'acompte(s) nous permet de fonctionner.
Une réunion d'expertise est prévue début décembre. Nous espérons qu'à l'issue de celle-ci les travaux de déblaiement pourront commencer. Nous allons entamer prochainement la procédure de sélection du maitre d'œuvre pour la reconstruction des bâtiments détruits.

Santé

Une journée de prévention pour sensibiliser les habitantes et habitants de l'île d'Arz

Une journée de prévention, ouverte à l'ensemble des habitants, s'est tenue le jeudi 29 octobre 2026, de 10 h à 18 h, au musée La Grée, sur l'île d'Arz.

Placée sous le signe de l'échange et de la convivialité, cette initiative avait pour objectif de rappeler l'importance de la prévention et du dépistage à tous les âges de la vie, en facilitant l'accès à l'information et aux professionnels de santé, environ 75 personnes ont participé aux différents ateliers.

Tout au long de la journée, les participants ont pu s'informer et échanger avec des professionnels autour de plusieurs thématiques de santé, notamment sur la santé des femmes avec Cécile Landais, Lucile De Bosschère, oncologue radiothérapeute et de Sonia Eon, les cancers gynécologiques, le dépistage du cancer colorectal par Phillipe Rougier ou encore la recherche en cancérologie.

À l'issue de cette journée, les habitantes ont également pu bénéficier d'un rendez-vous dans un centre d'imagerie médicale de Vannes pour réaliser une mammographie grâce à la présence Sabine Moisan, radiologue : 24 rendez-vous et 6 kits de dépistages ont été distribués.

Cette initiative a été organisée conjointement par les infirmières de l'île, la mairie, des professionnels de santé du centre d'oncologie Saint Yves, le Centre Régional de Coordination de Dépistage des Cancers (CRCDC) et l'association Les Îles du Ponant.

Cette journée a été possible grâce à l'engagement collectif de l'ensemble des partenaires mobilisés et acteurs locaux : l'atelier cuisine de l'île d'Arz animé par Dominique Bessuand et Didier Galpin ont réalisé le repas financé par la Mairie, Solen Olivier, artiste, Laetitia David, professeure d'université, le centre d'imagerie médical RIVA et les musiciens qui ont clôturé cette journée.

Au-delà de cette première réussite, cette initiative a vocation à être déployée sur l'ensemble des îles bretonnes habitées dans les prochains mois. La volonté est de garantir aux habitants des îles un accès équitable aux actions de prévention et de dépistage, malgré une discontinuité territoriale.

Au regard de cette réussite plusieurs participants ont exprimé le souhait de voir cet évènement renouvelé l'année prochaine.

Rappels des règles de civisme

Arrêté du Préfet du Morbihan sur l'usage des Engins de Déplacement Personnel Motorisés (EDPM). Sont concernés : les trottinettes électriques, patinettes électriques, gyropodes, monoroues, hoverboards ainsi que les cyclomobiles.

- L'usage d'un EDPM est interdit aux moins de 14 ans. Une assurance est obligatoire.
- La vitesse maximale autorisée est 25 km/h. Tout débridage est interdit.
- Tout usager doit être coiffé d'un casque et porter soit un équipement rétroréfléchissant de jour comme de nuit, en et hors agglomération.
- Tout EDPM doit être équipé des dispositifs de sécurité obligatoires : des feux avant et arrière en état de fonctionnement, des catadioptres avant, arrière et latéraux, des freins efficaces, un avertisseur sonore.

Alerte sécheresse :

Le Préfet du Morbihan maintient l'ensemble des zones de gestion continentales du département du Morbihan en **crise**, le niveau le plus élevé de gestion de la sécheresse. L'Ile d'Arz est concernée.

Au-delà des restrictions imposées par voie réglementaire, tous les usagers (particuliers, collectivités, industriels, exploitants agricoles) sont appelés à poursuivre une réduction volontaire de leurs consommations en eau, quelle que soit son origine : réseau public d'eau potable ou prélèvement dans le milieu naturel.

Vie Citoyenne

Lancement du nouveau projet participatif : espaces sportifs



Mardi 27 octobre s'est tenue une réunion participative qui a regroupé 5 élus et une vingtaine de participants de tous les âges. Au travers d'ateliers de réflexion chacun a pu exprimer ses idées sur les besoins des Îledarais en infrastructures sportives plus ou moins légères. Nous avons ensuite évoqué les terrains qui seraient susceptibles d'accueillir ces installations.

A la fin de la séance un groupe de travail a été constitué, composé d'élus et de citoyens qui souhaitent œuvrer pour la mise en place d'équipements sportifs. Il est bien sûr encore possible de rejoindre ce groupe en contactant : violaine.hautchamp@mairie-iledarz.fr

Racks à vélo, une affaire qui roule !

A la mi-juillet, 6 racks à vélos ont été construits par des bénévoles. Il s'agissait d'une expérimentation pédagogique pour sensibiliser les cyclistes sur le fait que la circulation intense de vélos contribue à accélérer l'érosion des sentiers. Ainsi ces racks invitent à poser son vélo et parcourir une boucle à pied. Ils sont complémentaires des panneaux réglementaires de la DDTM.

Le groupe de bénévoles s'est réuni le 24 octobre pour faire un bilan et envisager la suite.

Points positifs :	Les points d'amélioration :
• Racks fabriqués en 1 semaine et sans budget (réutilisation de bois de Kawamata) • C'est un exemple de chantier dont l'île d'Arz a le secret : talents divers rassemblés pour une même cause (bricoleur, communiquant, transporteur, et superviseur ! …) • L'esthétique des racks a été appréciée, ils n'ont d'ailleurs pas été dégradés. • Il semble que la sensibilisation des touristes a bien fonctionné, et qu'ils ont « mis pied à terre » de nombreuses fois. Une exception : Le sentier de Brouel reste fragile eu égard à l'attractivité de cette plage, et à la difficulté de monter par le chemin alternatif pentu et pierreux, lorsqu'on tire une carriole…	• Veiller à la cohérence entre le positionnement du panneau et l'endroit où l'information doit être donnée. • Doubler le nombre de Racks pour l'an prochain dans les endroits qui le permettent (Moulin, rond-point de Brouel et celui du Mounien, Rudevent). • Améliorer le panneau d'information et notamment la carte qui indique les parcours à pied.

Enfin, nous rêvons de concevoir une application numérique pour identifier les parcours et les points d'intérêt, comme cela a été fait à l'Ile aux Moines. Nous cherchons un ou une bénévole qui a une compétence dans ce domaine pour nous aider ! Le groupe se retrouvera pendant les vacances de Noël - date à suivre.

Pour toute question ou remarque, merci de contacter : marie-helene.Cahuzac@mairie-iledarz.fr

Le mois du Doc : le retour

Le mois du doc, initié par Géraldine, est devenu un événement attendu, et revient cette année.
Trois séances au Gourail, suivies de trois interventions et débats avec un intervenant du film.

DIM 15 NOV. 16H (1H25)	DIM 22 NOV. 16H (52 MIN)	SAM 28 NOV. 20H (1H20)
Os Barcos Vincent Boujon, en présence du réalisateur Dans la favela de Gamboa, la terrasse du restaurant de Monica est devenue tendance depuis que des influenceurs se prennent en selfie dans ce décor atypique au bord de la baie de Salvador. Mais à l'envers de cette carte postale, les habitant·es tentent de profiter de cette manne touristique pour survivre, alors que les riches voisin·es des alentours leurs compliquent la tâche… *Plus que les mots, ce sont ici les corps, les expressions et les gestes qui s'expriment face à la caméra, témoins de deux mondes qui se côtoient et s'entrechoquent. Les images d'une grande beauté dévoilent les personnages, leurs liens, leurs habitudes, et les multiples enjeux auxquels ils doivent faire face pour imposer leur présence et assurer leur avenir.*	***Au fond des mères*** Lisa Lacombe, en présence de Maud Lafitte, cheffe opératrice. Elles avaient lu sur les faire-part de naissance : « Nous avons l'immense joie… » et elles s'attendaient surtout à ça : de la joie. Cinq femmes qui ne se reconnaissent pas dans le récit majoritaire de la maternité témoignent de leur expérience ambivalente, de leurs métamorphoses, de leurs naissances à elles-mêmes, et au monde, en tant que mères. Cinq femmes se racontent à une sixième, qui ne sait pas ce qu'elle veut. Avec courage, humour, et acuité, elles prennent la parole pour faire face à un vide conceptuel, et pour nourrir la dissidence vis-à-vis de stéréotypes anxiogènes. ***Au fond des mères*** *éclaire un sujet encore trop peu questionné, avec une profonde bienveillance. Ce film s'adresse à tout un chacun, car bien qu'intime, la maternité ne concerne pas seulement les mères, elle façonne et impacte les familles, les pères et la société tout entière.*	***Le Mot je t'aime n'existe pas*** Raphaële Bénisty, en présence de la réalisatrice À l'ombre de la République, dans le vacarme des dialectes, des anonymes franchissent inlassablement les frontières de l'altérité. Nadesh, Chérif et Anamiga font partie de ces interprètes innombrables qui, chaque jour, racontent à la première personne l'exil et la précarité. Sans eux, le dialogue serait impossible. Il ne resterait que des mots inaudibles, des murmures, des râles, des cris, des prières. Quand l'absence de mots crée un gouffre entre les humains, les interprètes font lien, brisant une énième frontière que doivent affronter les personnes en exil, la frontière invisible du langage. ***Le Mot je t'aime n'existe pas*** *révèle avec beaucoup d'humanité le travail méticuleux et l'investissement de ces hommes et de ces femmes pour éclairer et donner à comprendre les parcours de vie de celles et ceux qu'ils/elles accompagnent.*

Merci encore à Géraldine, Anne, Marie-France, Sophie, Mary et Pascale, pour l'échange autour de cette sélection.

Carte blanche aux associations

AUMIA

En 1992, notre ami Jean Bulot, via l'association l'Illedaraise, se lançait dans la construction d'une Chaloupe "semblable au dernier bateau ayant effectué la saison régulière à la voile entre Vannes, l'Ile D'Arz, l'Ile aux moines, Baden et Larmor Baden" *. Ce bateau, fabriqué en Chêne, Pin (pont) et Pin d'Oregon (Mât, vergues et bout dehors) ** a été cédé à l'AUMIA en 2023 pour l'Euro € symbolique.
A 34 ans, la Chaloupe présente quelques signes de faiblesse. Le Conseil d'Administration de l'AUMIA a donc décidé d'engager des travaux dans son chantier d'origine, le chantier PENHAP Bois Océan (Ex chantiers du GUIP) sur l'ile aux moines. L'Illedaraise va donc se refaire une beauté cet hiver, afin de parader fièrement à la prochaine Semaine Du Golfe et naviguer en toute sécurité pour les dix prochaines années.
L'AUMIA va rechercher des fonds complémentaires et des bonnes volontés pour mener à bien la mission qui lui a été confiée, à savoir entretenir et faire naviguer la Chaloupe l'Illedaraise, patrimoine maritime de l'ile.

* cf pp 260-262 in J.Bulot, L'Ile des Capitaines, liv éditions 2001
** Cf dossier demande de classement BIP

Société polymathique du Morbihan

C'est étonnant à quel point un petit caillou comme l'île d'Arz a engendré des personnalités. On connaît François-Alexis Rio, pour ses ouvrages sur l'art chrétien, Mgr Le Joubioux, auteur de poèmes en breton ou encore le capitaine Landais, peintre et poète. Mais on connaît moins le **chanoine Mahé**, alors que c'est peut-être lui qui s'est montré le plus surprenant.

Un caractère bien trempé

Né à Gréavo en 1760, d'un père pêcheur et d'une mère qui tenait le foyer, Joseph Mahé a échappé à sa condition en faisant de brillantes études classiques et en devenant prêtre en 1784. Un prêtre au caractère bien trempé et qui l'a montré pendant la Révolution. Il s'y est montré ouvertement réfractaire. Il a passé une décennie entre prison et cachettes. Et il apprend aussi, avec frénésie : la musique, le dessin, les mathématiques, la littérature, la philosophie et les langues. Il connaissait l'hébreu, ce qui lui a facilité l'étude de l'écriture sainte. C'est à cet enfant de l'île d'Arz que l'on doit aussi l'un des tout premiers collectages de la musique bretonne. Il a aussi fait un travail d'inventaire des mégalithes du Morbihan. Un personnage que ce chanoine Mahé, qui fut aussi l'un des fondateurs de la Société polymathique.
L'Antiquité avait pour lui un attrait particulier. Il en sortira en 1825 l'Essai sur les Antiquités du Morbihan, un travail assez volumineux, avec une partie sur les mélodies populaires morbihannaises qui sont parmi les plus anciens témoignages de la musique Bretonne.
En 1826, il y a 200 ans, il participe à la création de la Société polymathique du Morbihan dont il devient le premier président de 1826 à 1831. Joseph Mahé s'impose alors rapidement comme le mentor de ce petit groupe.

La Société Polymathique du Morbihan :

Depuis, la SPM poursuit le chemin tracé par ses fondateurs, en s'adaptant au contexte contemporain. Chaque mois, elle propose des conférences et organise des sorties.
La prochaine conférence, le 18 novembre prochain, portera sur Jérôme Le Brigand, une figure passionnée et controversée du patrimoine pontivyen, par Jean Yves Le Lan.
Toute personne qui s'intéresse à l'histoire, à l'archéologie, à l'art et au patrimoine en lien avec le Morbihan peut naturellement adhérer à la société polymatique et bénéficier ainsi de divers avantages comme un accès libre aux conférences organisées chaque mois par la SPM, avoir également un accès gratuit aux deux musées de Vannes et à celui de Carnac, le musée d'histoire et d'archéologie de Vannes au musée de Château-Gaillard, au musée des beaux-arts de Vannes à la Cohue et au musée de la préhistoire de Carnac.

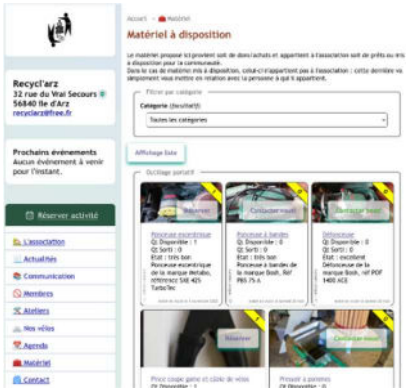
La cotisation annuelle et de 35€ pour une personne seule, de 45€ pour un couple et de 20€ pour un étudiant. L'adhésion à l'association donne droit à une déduction fiscale de 66% du montant de la cotisation, le bulletin d'adhésion est à retrouver sur le site de l'association : polymatique @orange.fr

LA SEMAINE DU GOLFE

La prochaine édition de la Semaine du Golfe se déroulera des 3 au 9 mai 2027.
Au cours des prochains mois, nous partagerons via Arz'INFOS des informations relatives à cet événement.

Ce mois-ci, présentation de la **Flottille I : les « petits classique » habitables**
Avec 180 bateaux inscrits en 2025 (potentiellement 590 personnes embarquées) : la flottille I est l'une de celles qui réunit le plus d'unités. Et, en plus, ça navigue beaucoup !
Deux rendez-vous font notamment l'unanimité : la fête du mardi à l'Île d'Arz et la grande parade du samedi. Ce qui ne les empêchent pas, les autres jours, de « naviguer dans le Golfe, du Nord au Sud, en nous étirant vers l'Est où personne ne va car il faut connaître et à l'Ouest avec le grand plaisir de remonter tous ensemble la Rivière d'Auray ! », précise Frédéric Beaujean, le dynamique capitaine de cette flottille. Cette flotte regroupe en effet des bateaux particulièrement marins et simples à mettre en œuvre puisqu'il s'agit de voiliers pontés de moins de 8 mètres tels que « le Bélouga, qui est beau et marche bien, les performants DC20 et Corsaire, et d'autres bateaux moins connus », détaille-t-il.
La Semaine du Golfe, c'est donc ce plaisir de naviguer ensemble, de faire découvrir les trésors et subtilités du Golfe… « On vit à l'heure des marées pour suivre le courant, mais avec nos bateaux très navigants on enfile les miles et on se fait plaisir. » Il y a aussi les escales : « Partout, l'accueil est agréable et l'ambiance incroyable, bravo aux escales qui nous offrent tous ces bonheurs ! » Alors, forcément, de précieux liens se nouent : « Nous avons de véritables amis dans la flottille « I ». Ils viennent et reviennent, de Belgique, du Royaume Unis, ou de plus loin… »
Et les nouveaux sont eux aussi accueillis à bras ouverts comme, se souvient Frédéric Beaujean : « Ce charmant couple de Normands qui venait de mettre à l'eau un Bélouga en acajou qu'ils avaient construit ces dernières 10 années : une beauté totale, mais ils n'avaient jamais fait de voile… Par chance, un moniteur du Club Nautique d'Arradon a pu se libérer pour les accompagner. Et il y a encore bien d'autres anecdotes, certaines que je n'oublierais jamais… »

RECYCL'ARZ



Actualités :

- Prêt/location : l'offre de matériel s'étoffe. Vous pouvez en réserver depuis notre site. N'hésitez pas à proposer du matériel à mettre à disposition de la communauté !
- Vie associative : Nous comptons actuellement plus de 205 membres. Merci pour votre soutien, merci aux bénévoles ! Restons en contact : recyclarz@free.fr / https://recyclarz.bountyarz.ovh

Retour les 2 ateliers vélos des vacances de la Toussaint dont 1 ouvert à la « jeunesse » où les enfants ont aussi appris aux grands !





Bilan chiffré de ces ateliers :
- Réparés : 20
- Démontés : 2
- Donnés : 3
- Collectés : 113kg

Activités à venir : Organisation d'un évènement autour des jouets en décembre. Appel à bénévoles !

L'agenda

7 et 8 novembre

Stage Liberté des Articulations et ouverture du cœur de 10h à 18h au Gourail, animé par Marc Sokol, praticien d'énergétique chinoise. Renseignements et réservations auprès de Pascale David, 06.30.09.47.04 (laisser un message sur le répondeur) ou association.arz.dao@hotmail.fr

11 novembre

Cérémonie à 11h au Monument aux Morts

15 novembre

Mois du Doc : Os Barcos à 16h au Gourail

17 novembre

Inauguration de la nouvelle école à 15h

22 novembre

Mois du Doc : Au fond des mères à 16h au Gourail

28 novembre

Mois du Doc : Le Mot Je t'aime n'existe pas à 20h au Gourail

Infos pratiques

MAIRIE Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 12h00 **AGENCE POSTALE** Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00 **PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE** Salle Greven de 15h à 17h (sur rendez-vous) : Les 3 novembre, 5 janvier Au téléphone de 14h à 17h : Les 4 décembre, 5 février Contact : 02 97 69 52 00 Ou cms-vannesvenetes@morbihan.fr **MEDIATHEQUE MUNICIPALE** Samedi de 15h00 à 17h00 **COLLECTE ORDURES MENAGERES** Les lundis 2, 9, 16, 23, 30 novembre	**TY-INFO SERVICES** Les mardis 10 et 24 novembre à la Médiathèque Rendez-vous par téléphone : 06 59 57 59 28 **CONSULTATIONS DU DR QUERE (GENERALISTE)** Les 19 novembre et 17 décembre à l'espace Kerjouan Prise de RDV avec le secrétariat de la poste le matin au 02 97 44 31 00 **CONSULTATIONS DU DR DEGUILHEM (VETERINAIRE)** Visites à domiciles proposées le 19 novembre Prise de RDV avec son cabinet de Sarzeau **COLLECTE BACS JAUNES** Les mardis 3 et 17 novembre